

Appel à candidatures pour un(e) juriste – Conditions ACS ex FBIE

L'association pour le droit des étrangers (ADDE) est une association d'éducation permanente et un organisme de recherche scientifique qui vise à promouvoir les droits des étrangers à travers le respect des principes d'égalité, de non-discrimination et des droits de l'homme. A cette fin, elle propose des formations aux professionnels du secteur, diffuse des analyses et études, et procure une aide juridique aux étrangers et à toute personne qui les accompagne.

Mission

- ✓ Organisation de formations et renforcement du réseau d'appui juridique
- ✓ Consultations juridiques en droit des étrangers et suivi des dossiers
- ✓ Rédaction d'analyses et études en droit des étrangers
- ✓ Contribution à la gestion quotidienne de l'asbl

Profil

- ✓ Master en droit
- ✓ Intérêt pour le groupe des personnes d'origine étrangère, avec de préférence une expérience dans le domaine du droit des étrangers
- ✓ Un intérêt particulier pour le droit international privé est un atout
- ✓ Qualités d'écoute et d'analyse, capacité de rédaction et esprit de synthèse
- ✓ Très bonne capacité de communication verbale et écrite, et d'animation
- ✓ Capacité à travailler en équipe, en réseau et de manière autonome
- ✓ La connaissance du néerlandais est un atout
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique

Conditions ACS

- ✓ Avoir été inscrit(e) comme demandeur/euse d'emploi inoccupé(e) pendant 6 mois sur les 12 mois qui précèdent la date d'engagement
- ✓ Toutefois, à partir de l'âge de 40 ans, le candidat peut, soit répondre à la condition précédente, soit présenter 1 jour de chômage complet indemnisé la veille de l'engagement
- ✓ Habiter dans la région de Bruxelles-Capitale

Nous offrons

- ✓ Un contrat à durée indéterminée
- ✓ Un engagement immédiat
- ✓ Un emploi motivant dans une atmosphère agréable (équipe de 10 personnes)
- ✓ Une rémunération selon la commission paritaire 329.02
- ✓ Des avantages (chèques-repas, intervention dans les frais de transport)

Candidature

CV et lettre de motivation à adresser **avant le 13 février 2023** par mail (rh@adde.be et francois.bienfait@adde.be) ou par courrier ordinaire (ADDE asbl, rue du Boulet n° 22, 1000 Bruxelles).